



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GRAND EST**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale  
des affaires culturelles**

Affaire suivie par :

Geertrui Blancquaert

Pôle patrimoines / Service régional de l'archéologie

Tél : 03 26 70 29 40

Courriel : geertrui.blancquaert@culture.gouv.fr

Réf : SRA/21/GD/AC/001033

Châlons-en-Champagne, le 29/06/21

Objet : Recommandations pour note technique – Isle-sur-Marne « le Prieuré » (Marne) relatives à l'APF n° SRA2021/C287 du 01 juin 2021

Monsieur,

Suite à la visioconférence du 21 juin dernier avec mon service relatif à l'arrêté préfectoral portant prescription d'une fouille, cité en objet, vous avez transmis un premier document explicitant certaines solutions que votre société propose afin de réduire l'impact des aménagements sur les vestiges archéologiques.

Au regard de ces premiers éléments portés à ma connaissance, du contexte topographique et de la nature des vestiges - domestique et funéraire -, je suis en mesure de vous indiquer les solutions qui ont retenues mon attention.

Pour les 2 postes techniques, si un positionnement hors zone de fouille ne peut être envisagé, alors une implantation hors sol pourra être soutenue.

Pour la citerne et le local de stockage, les câblage et pistes, un décapage de maximum 20 cm (épaisseur de la couche arable) pourra être accepté.

Quant aux panneaux et structures, des fondations hors-sol seront privilégiées.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée

Pour la directrice régionale des affaires culturelles,  
par subdélégation,  
Le conservateur régional de l'archéologie adjoint

Thierry Bonin

[Baptiste.Arnaudo@neoen.com](mailto:Baptiste.Arnaudo@neoen.com)